

Feuille de route de la Commission de l'enseignement, de la formation et des affaires culturelles

Restitution plénière de clôture

45^e session de l'AFE — 16 octobre 2026

Madame la présidente, Monsieur le Vice-Président, Monsieur le Secrétaire général, chers collègues,

C'est un plaisir et un honneur de présider cette commission de l'enseignement, de la formation et des affaires culturelles, aux côtés de nos deux vice-présidentes, Mylène Audirac et Françoise Onillon, que je remercie, ainsi que l'ensemble de nos collègues.

Nos premières réunions ont été riches, chaleureuses et conviviales. Dans une semaine parfois tendue, elles ont été une véritable bouffée d'air frais ! Notre commission réunit des élus de territoires, d'expériences et de sensibilités très divers : parents d'élèves, enseignants, acteurs de la francophonie, de la culture ou de l'inclusion. Une belle biodiversité humaine et intellectuelle.

Je remercie aussi très sincèrement Jean-Hervé Fraslin, président de notre commission lors de la précédente mandature, qui m'avait chaleureusement accueilli lors de sa dernière session. J'y ai découvert la qualité du travail accompli et un esprit d'écoute, de respect et de collégialité que nous avons à cœur de préserver.

1. Valoriser les travaux déjà accomplis

Nous ne partons pas de zéro, loin de là. Les commissions précédentes ont réalisé un travail considérable : auditions, rapports, résolutions, diagnostics et propositions.

Pourtant, nombre de demandes sont restées sans réponse ou sans suite satisfaisante de la part de l'administration et du gouvernement. Plutôt que de réinventer le fil à couper le beurre, nous voulons reprendre ce travail, examiner les réponses apportées et assurer un véritable suivi des résolutions.

Nous disposons aussi de rapports récents très riches : le Rapport Cazebonne, réalisé à la demande du Gouvernement, la mission transpartisane du Sénat à l'initiative de la Sénatrice Ollivier et du Sénateur Yan Chantrel, le rapport du député Karim Ben Cheikh et les travaux des inspections générales. Leurs diagnostics convergent largement ; les réponses proposées, moins. Notre rôle sera de les confronter aux réalités du terrain et d'éclairer les choix à venir.

2. L'urgence : la crise de l'AEFE

L'urgence immédiate est évidemment celle de l'AEFE. Une réforme de son fonctionnement peut être discutée, mais rien ne permet de présenter les mesures décidées comme une

fatalité budgétaire. Elles relèvent aussi de choix politiques, notamment concernant les moyens alloués à ce service public.

Les décisions du conseil d'administration du 18 décembre 2025 sont particulièrement préoccupantes, tant sur le fond que sur la méthode. Au nom de contraintes budgétaires présentées comme incontournables, on reporte les charges sur les établissements, les familles et les personnels, avec des conséquences directes sur notre mission éducative.

Malgré les alertes répétées de la FAPEE, des syndicats, des établissements et des élus, et malgré la demande de moratoire votée à l'unanimité par notre Assemblée en mars, la concertation n'a pas été à la hauteur. C'est un problème démocratique et institutionnel majeur.

Nous saluons néanmoins les signes d'ouverture depuis la nomination d'Alexandre Morois, nouveau directeur général de l'AEFE. Nous souhaitons le rencontrer rapidement, avant le conseil d'administration du 18 novembre, et, si possible, échanger également avec la ministre déléguée Éléonore Caroit et la FAPEE.

La présence dans notre commission de Mélanie Montinard et Franck Ferrari, qui connaissent les travaux du conseil d'administration, est un atout. Notre objectif est de préparer collectivement des questions précises et un propos liminaire pour le conseil d'administration du 18 novembre, notamment sur les moyens alloués au réseau, les bourses scolaires et les conséquences des réformes envisagées.

3. Redonner tout son sens à l'éducation

Mais la commission ne doit pas se résumer à des questions de chiffres. Nous parlons là d'enfants, de jeunesse, de transmission, d'émancipation. L'éducation n'est pas seulement un coût : c'est un investissement humain et collectif.

Quelle école voulons-nous ? Comment mieux prévenir le harcèlement, favoriser l'inclusion et prendre soin de la santé mentale des élèves comme des personnels ?

Quelle place donner aux grands défis du XXI^e siècle — bifurcation écologique, intelligence artificielle, égalité et justice sociale — mais aussi à l'innovation pédagogique et à l'intelligence collective ?

Notre regard doit aussi dépasser le seul réseau AEFE. Beaucoup d'enfants français, binationaux ou biculturels sont scolarisés dans les systèmes locaux. Les associations FLAM, le CNED, les filières bilingues et les coopérations éducatives ont toute leur place.

À l'initiative de Mylène, nous souhaitons notamment nous pencher sur le Pass enfant langue française, expérimenté auprès d'enfants éloignés de l'enseignement français : quel bilan, quelles suites possibles et quelles complémentarités avec FLAM ? L'ambition est simple : permettre à tous les enfants français vivant à l'étranger d'apprendre et de pratiquer le français, y compris lorsqu'ils sont scolarisés dans les systèmes éducatifs locaux.

4. Formation, culture et francophonie

Notre commission suivra également la formation, l'orientation et l'accès à l'enseignement supérieur, notamment les difficultés rencontrées sur Parcoursup et aux bourses Crous ou le renforcement des réseaux d' alumni.

Et la culture doit conserver toute sa place : instituts français, alliances françaises, librairies francophones, initiatives locales. Alors que certains lieux et acteurs culturels se fragilisent, il importe de faire vivre les liens entre langue, éducation, culture et dialogue interculturel.

5. Une méthode collective et sereine

Enfin, notre souhait est de faire vivre la commission entre les sessions : ordres du jour construits ensemble, auditions préparées en amont, documents partagés, groupes de travail si nécessaire et suivi concret des recommandations.

Mais l'efficacité suppose aussi des temps de respiration. Enchaîner des auditions de huit heures à vingt heures ne garantit ni la qualité des échanges ni celle des décisions. Prenons le temps de débattre, de rédiger, d'écouter, et aussi de créer des relations de confiance, malgré nos contraintes professionnelles, familiales et nos fuseaux horaires.

Conclusion

Être élu à l'AFE est une chance, un honneur et surtout une responsabilité envers les Françaises et les Français que nous représentons.

Nous voulons rendre les dossiers complexes plus compréhensibles, expliciter les choix et leurs conséquences, et ne jamais oublier que derrière chaque budget ou statut administratif se trouvent des enfants, des familles et des personnels.

Nous disposons d'un héritage considérable, d'une belle diversité de compétences et surtout d'une véritable envie de travailler ensemble. À nous de transformer cette richesse en propositions concrètes, pragmatiques et, cette fois, pleinement entendues !

Merci à nos deux vice-présidentes, à l'ensemble des membres de la commission, et merci à vous.

Commission de l'enseignement, de la formation et des affaires culturelles